

INEL d'OR sociétal pour la collecte des Equipements de Protection Individuelle Chimiques Usagés (EPI-U).

« L'INEL d'OR sociétal » 2016 a été attribué à A.D.I.VALOR, pour le programme ECO-EPI qui organise la collecte et l'élimination des Equipements de Protection Individuelle Chimiques Usagés (EPI-U).

Ce prix, décerné par un jury de professionnels, récompense chaque année les innovations des entreprises et organismes de la filière bovins lait. L'INEL sociétal distingue une initiative qui **valorise l'image du métier d'éleveur** auprès du grand public.

Une initiative volontaire de la profession.

En 2016, les agriculteurs, distributeurs et fournisseurs d'EPI industriels¹ se sont alliés pour organiser la collecte des EPI-U, utilisés en agriculture. 100 tonnes de ces déchets sont à récupérer chaque année en France métropolitaine. Ces quantités devraient augmenter dans les prochaines années, compte tenu d'une utilisation accrue de ce type de protection par les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques.

Potentiellement souillés par les produits phytopharmaceutiques, ces déchets sont considérés comme dangereux et doivent être incinérés dans des installations agréées.

La gestion du programme a été confiée à A.D.I.VALOR

Une solution attendue par les éleveurs

La gestion de ces déchets incombe légalement aux exploitants agricoles. Pour répondre aux exigences de la réglementation, l'initiative volontaire de l'ensemble de la profession leur apporte une solution d'élimination efficace et sûre :

- Il est demandé aux agriculteurs de **stocker les EPI usagés dans un sac translucide**.
- Ces sacs seront déposés chez les distributeurs d'agro fourniture, partenaires de la filière A.D.I.VALOR, lors des collectes de PPNU.
- Les déchets collectés seront pris en charge par des entreprises spécialisées, sous le contrôle d'A.D.I.VALOR.
- Ils seront incinérés dans une installation agréée pour l'élimination des déchets dangereux.

Plus d'informations au SPACE et au Sommet de l'élevage

Pour expliquer en détail la démarche aux éleveurs, A.D.I.VALOR sera présent au SPACE à Rennes du 13 au 16 septembre, Hall 5 Stand D98, et au sommet de l'élevage, à Cournon d'Auvergne, du 5 au 7 octobre, Hall 2 - stand C 67.

Contact presse : Pierre de Lépinau - p.delepinau@adivalor.fr - Tél : 04.72.68.93.80

Plus d'informations : www.adivalor.fr

¹ Sont partenaires de cette initiative, InVivo, AXE Environnement, COOP DE FRANCE - Métiers du Grain, la FNA (Fédération du Négoce Agricole), la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture), l'UIPP (Union des Industries de la Protection des Plantes), l'UFS (Union Française des Semenciers).

Les partenaires de l'initiative :



Agriculteurs Distributeurs Industriels pour la **VALOR**isation des déchets de l'agro-fourmiture, A.D.I.VALOR est l'éco-organisme en charge de la gestion des déchets d'agro fourniture. Son action s'appuie sur l'engagement volontaire de 330 industriels ou importateurs contributeurs, 1 300 distributeurs partenaires et 300 000 exploitants agricoles.



Axe-environnement conçoit et commercialise des solutions pour la sécurité, le confort de travail, la préservation de l'environnement et la mise en conformité des filières agricoles et des espaces verts. Les solutions proposées aux agriculteurs par Axe Environnement couvrent 6 domaines d'expertise dont les équipements de protection individuelle. Son objectif est de s'inscrire dans une démarche de progrès constante pour proposer à ses clients des solutions afin de mieux remplir les objectifs de protection de l'environnement et de l'individu.



InVivo est le premier groupe coopératif agricole français, avec 8000 collaborateurs et 5,7 milliards d'Euros de chiffre d'affaire. Il rassemble 223 coopératives adhérentes, et intervient dans 3 pôles d'activités : Agriculture, Nutrition et Santé Animales, Distribution Grand Public et Vin. InVivo a pour mission de redonner à l'agriculture et à la coopération agricole française toute leur place dans la chaîne de valeur alimentaire mondiale, dans le respect de la planète et des hommes.



COOP DE FRANCE Métiers du grain fédère l'ensemble des coopératives de collecte de grains et de distribution d'approvisionnement aux agriculteurs, ainsi que leurs unions d'achat, de stockage ou de commercialisation. Au service de leurs adhérents coopérateurs, elles garantissent un conseil de qualité, respectueux de l'environnement et de la santé des hommes pour améliorer la performance des exploitations et la qualité des produits.



La **Fédération du Négoce Agricole (FNA)** est l'organisation représentative des entreprises de négoce agricole en France (400 entreprises et 10 000 collaborateurs). Grâce au savoir-faire de leurs conseillers techniques spécialisés, ces entreprises informent et conseillent les exploitants agricoles sur leurs itinéraires culturaux (choix des semences, pratiques de fertilisation, protection des cultures...) tout en veillant à respecter les exigences environnementales et réglementaires.



La **Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)** est le syndicat professionnel majoritaire dans la profession agricole. La FNSEA est une fédération de fédérations départementales et d'associations spécialisées par production. Elle regroupe 60 % des agriculteurs. Son organisation repose sur une triple représentation basée sur l'idée de représenter les hommes, les produits et les territoires.



Les **Chambres d'Agriculture** sont des établissements publics dirigés par des élus représentant l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural. Elles accompagnent les agriculteurs sur l'ensemble du territoire, pour soutenir une production agricole économiquement performante et de qualité, respectueuse de l'environnement.



L'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP) est une association professionnelle composée de 22 entreprises qui mettent sur le marché des produits phytopharmaceutiques à usage agricole et proposent des solutions d'accompagnement. L'UIPP en collaboration avec l'ensemble de la filière agricole travaille à garantir une agriculture moderne, innovante et respectueuse de la santé et des ressources naturelles, ce afin d'assurer une production durable des cultures françaises.



L'Union Française des Semenciers (UFS) est l'organisation professionnelle qui représente 130 entreprises semencières implantées en France et qui ont pour activités la création de variétés végétales, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence pour l'industrie des semences, elle porte la voix de ses adhérents dans une interprofession forte. Au sein des filières, les semenciers participent à la construction d'une activité économique structurée, dynamique, responsable et pérenne.